Portrait pour l'action de la communauté haïtienne au Québec¹

Ambroise Dorino Gabriel, s.j.²

La réalité plus ou moins négative de la communauté haïtienne provoque plusieurs réactions. Il y a ceux et celles qui la fuient alors que d'autres essaient de rendre visible un mouvement plus ou moins timide qui tend à valoriser les apports des Haïtiens à la société guébécoise.

Certains s'accordent pour débuter l'histoire de l'immigration haïtienne au Canada et au Ouébec vers la fin des années 1950 et au début des années 1960. Au moins deux facteurs concomitants jouent en faveur de cette immigration massive : le besoin de compétences professionnelles au Québec ainsi que l'hostilité des Duvalier aux élites intellectuelles et à la bourgeoisie traditionnelle haïtienne. Les nombreux nouveaux arrivants, réfugiés ou immigrés obligés, de la première moitié des années 1960 répondent fort bien à la description de plusieurs chercheurs concernant les Haïtiens: catholiques, hautement cultivés et francophones.

L'intégration ou l'assimilation à la société d'accueil semble donc possible. Cependant, cette image est nuancée, à partir de la seconde moitié des années 1970, quand le régime des Duvalier renoue avec les pratiques de persécution et de torture. L'émigration devient alors massive et moins spécialisée.

Selon Jean-Claude Icart³, à partir de l'analyse officielle des recensements de la période de 1974 à 1989, « les Haïtiens ont constitué le groupe d'immigrants le plus important à arriver au Québec. [...] En 1991, Haïti occupait le second rang, après l'Italie, comme pays de naissance de la population

immigrée de la région métropolitaine de Montréal ». Mais à partir de 1974, ils proviennent de toutes les couches sociales confondues. dont les paysans et les personnes de la classe ouvrière qui se révèlent créolophones et d'un christianisme douteux. La communauté québécoise se rend compte d'une autre facette de la réalité haïtienne longuement occultée par les promoteurs d'Haïti. Déjà en 1978, Paul Dejean⁴ prévoyait que cette immigration massive allait poser un grave problème d'intégration. Il avait observé – et sonné l'alarme – que le nombre des Haïtiens et Haïtiennes qui disaient ne parler ni le français ni l'anglais augmentait de facon continue, même si le nombre total des Haïtiens de cette catégorie était encore négligeable. Cette observation avait un caractère prophétique. Elle annonçait déjà la nécessité de structurer l'accueil des immigrants haïtiens en mettant l'accent sur leur intégration linguistique et culturelle.

À partir des années 1980, les problèmes sont identifiés plus clairement : « les retards scolaires, la nécessité d'apprentissage de la langue française ainsi que les problématiques de sécurité »⁵. En d'autres termes, la situation des Haïtiens devient très compliquée. La présence des Haïtiens et Haïtiennes est perçue comme un problème social. Au moins trois facteurs expliquent cette perspective et la réaction défavorable des



Équipe du secteur : Idil Atak, Louise Dionne et Élisabeth Garant.

Mise en page: Christiane Le Guen

Bureau : 25, rue Jarry ouest, Montréal (Québec) H2P 1S6 Téléphone : (514) 387-2541 Télécopieur : (514) 387-0206

Abonnement : 15,00\$
Site web : www.cjf.qc.ca/ve

Le Centre justice et foi est un lieu d'analyse sociale et de concertation inspiré par la foi chrétienne en vue de la transformation de la réalité sociale.

Dépôt légal : Bibliothèque nationale du Québec, 1^{er} trimestre 1993 Reproduction autorisée avec mention complète de la source

Québécois. Il y a certes un facteur culturel et linguistique, mais le plus déterminant est d'ordre économique. Étant donné que les caractéristiques sociales, culturelles, économiques ne correspondent plus à l'image qu'on se faisait des Haïtiens, ces derniers ne semblent plus aussi facilement assimilables ni culturellement ni numériquement. Ils constituent un groupe réellement autre dont les droits et les besoins élémentaires doivent être pris en considération. L'accueil de ces nouveaux arrivants a besoin d'une politique migratoire différente.

Or, le Canada se trouve en plein ralentissement économique, une situation qui s'est transformée en une véritable récession au début des années 1980. Le Québec n'est pas prêt à réviser sa politique pour mieux l'adapter à cette nouvelle configuration sociale que la présence massive et non assimilable des Haïtiens occasionne, comme de mettre en place des classes d'accueil pour les enfants et les adultes essentiellement créolophones. De plus, la compétition sur le marché du travail est plus acharnée. Les emplois précaires dans les secteurs du travail domestique, de la restauration, de l'agriculture et du transport (les chauffeurs de taxis, par exemple) sont menacés par cette présence haïtienne. En outre, la société du Québec n'est plus celle des années 1960. Elle est, près de vingt ans plus tard, professionnellement plus préparée et, par voie de conséquence, davantage en mesure de se prendre en main sans l'apport des professionnels étrangers. La politique relative au marché du travail qualifié et non qualifié devient essentiellement plus conservatrice.

En bref, nous dirions que c'est vers la deuxième moitié des années 1970 qu'a commencé la période de racisation de la communauté haïtienne. C'est la période de l'appréhension de l'Haïtien comme « autre ». La crise des chauffeurs de taxi éclate en 1980, la stigmatisation du sida en 1983 et les gangs de rues constituent dès lors le lot de son odyssée. C'est comme si rien de bon n'avait été fait par cette communauté haïtienne en terre québécoise. Sont déjà oubliées plus de quatre décennies de lune de miel et de fusion amoureuse entre les élites des deux pays. Cette période correspond aussi à l'étape de l'institutionnalisation de la communauté haïtienne comme condition sine qua non d'une plus grande intégration dans la société d'accueil. C'est une étape de crise qui, comme toute crise, contribue à la croissance et à la consolidation.

Institutionnalisation de la communauté haïtienne

De par son dynamisme, la communauté haïtienne a su mener à bien de nombreuses actions collectives, pour la régularisation du statut de ses membres, contre la discrimination raciale (notamment dans l'industrie du taxi) et contre la brutalité policière, pour un meilleur accueil de ses jeunes dans les écoles, etc. Elle a pu se doter de centres communautaires. Les plus anciens, fondés en 1972, sont le Bureau de la Communauté chrétienne des Haïtiens de Montréal (BCCHM) et la Maison d'Haïti.

Le BCCHM est réputé pour la lutte menée contre la déportation d'environ mille ressortissants haïtiens, mais aussi pour la grande chaîne de solidarité qu'il a tissée avec toutes les couches sociales canadiennes et professionnelles dans la lutte contre cette déportation. C'est aussi à cette époque que naissent la première garderie pour les enfants haïtiens, les différents groupes culturels ou sportifs, une paroisse catholique (la Mission Notre-Dame d'Haïti, 1982), de nombreuses églises protestantes et diverses associations socioprofessionnelles (médecins, ingénieurs, infirmières, artisans du taxi, femmes haïtiennes, etc.). Parmi les pionniers de ce mouvement, on doit souligner, entre autres, les Karl Lévêque, Paul Déjean, Max et Adeline Chancy, Joseph Augustin, Renée et Jean-Claude Icart, Franklin Midy, etc.

Par son dynamisme, la communauté haïtienne a su mener à bien de nombreuses actions collectives.

Aujourd'hui, la communauté haïtienne compte plus de soixante organisations communautaires qui interviennent auprès de la communauté haïtienne en vue d'une intégration entière dans la société québécoise. Et on trouve autant d'organisations regroupées sous le nom de ROCAHD (Regroupement des organismes canado-haïtiens pour le développement) qui travaillent pour l'amélioration de la situation économique et écologique de même que pour la stabilité politique en Haïti.

Nous croyons que l'absence d'institutions et d'organisation dans une communauté ethnique constitue un obstacle majeur à l'intégration. Dans une lutte identitaire, plus la communauté est forte et concertée, plus l'individu est fort. Croire que l'individu n'a pas besoin de sa communauté pour réussir est une illusion individualiste, supportée par une politique d'exploitation bien calculée. Une communauté forte - économiquement, socialement et politiquement - renforce l'individualité de ses membres et vice versa. La communauté se trouve également renforcée quand chacun de ses membres est bien intégré et réussit dans la société d'accueil.

La force d'une communauté réside dans sa force de cohésion interne et dans la clarification de son objectif commun.

La force d'une communauté réside dans sa force de cohésion interne et dans la clarification de son objectif commun. D'un autre côté, une multiplication désordonnée des institutions peut provoquer l'effet contraire. C'est pourquoi nous pensons que 1986, année de la chute des Duvalier, est une date clé pour appréhender les forces et les faiblesses de cette communauté.

Lutte pour une plus grande cohésion communautaire

Durant les vingt-cinq années qui ont précédé la chute des Duvalier, la plupart des Haïtiens vivant au Québec se considèrent soit comme des réfugiés soit comme des immigrants forcés. Théoriquement, ils attendent tous le moment opportun pour retourner en Haïti. Mais l'implication de la diaspora haïtienne dans la lutte contre le régime des Duvalier rend

suspects tous les Haïtiens vivant à l'étranger et surtout au Canada. Toute rentrée en Haïti est alors définitivement déconseillée. On peut y laisser sa vie sous le prétexte d'être accusé d'espionnage ou pour d'autres raisons. Rester en exil pour la majorité des personnes devenait donc, et en toute logique, un problème de sécurité dans le pays d'origine. Le rôle de l'ambassade et des consulats haïtiens au Canada n'est pas moins suspect aux yeux de la diaspora haïtienne. La méfiance est donc réciproque.

L'année 1986 a donc pour effet immédiat « de réconcilier la communauté haïtienne avec ses représentants officiels ». Une fois la peur dissipée, le grand rêve du retour doit souvent être reporté sine die pour la majorité des Haïtiens. Ces derniers découvrent que la vraie raison de rester au Canada et de ne pas retourner en Haïti n'est pas seulement le régime arbitraire qui sévit en Haïti, mais ils sont aussi retenus par des attaches et des liens assez forts qu'ils ont tissés et développés avec ce pavs d'accueil au cours des dernières décennies. Certains chefs, ainsi que d'autres membres de la communauté, plient bagages le lendemain de la chute des Duvalier, parfois dans la même année pour se rendre en Haïti. Mais plusieurs d'entre eux en reviennent déçus peu de temps après. La grande majorité des Haïtiens et Haïtiennes doit dès lors faire face à sa propre réalité. Elle doit se rendre à l'évidence qu'elle a développé des attaches et des liens familiaux, économiques et politiques qui la retiennent de facon définitive en dehors d'Haïti. La terre d'origine reste dans leur cœur comme le pays le plus aimé, un référent identitaire,

mais pas pour aller y vivre. C'est donc l'heure de vérité.

C'est à ce moment-là que la communauté aurait dû sauter sur l'occasion pour inaugurer ou instaurer une autre forme de présence. une autre facon d'habiter le Ouébec tout en restant solidaire avec sa terre d'origine. Il faut faire le deuil d'Haïti et créer une communauté qui ne soit plus un portrait identique de la société haïtienne, en termes de divisions sociales et politiques, luttes intestines, mais une communauté unie en terre étrangère pour v tirer le maximum possible de biens. Il faudra attendre vingt ans pour que la communauté haïtienne comprenne qu'il est temps de repenser cette présence et de la réorienter

En effet, la convocation des États généraux de la communauté haïtienne en avril 2007 est un premier pas vers cette nouvelle orientation. Mais contrairement à la communauté haïtienne de 1986. cette convocation arrive dans une conjoncture politique et sociale où la communauté est beaucoup plus fragmentée et politiquement plus divisée. Les résultats seront plus difficilement perceptibles. Quatre principales raisons expliquent l'effritement de la communauté : l'absence de l'ennemi commun, les agendas particuliers des ONGs, les Églises et groupes religieux ainsi que l'image négative de la diaspora haïtienne.

L'absence de l'ennemi commun.

Cette division de la diaspora haïtienne en terre québécoise à partir de 1986 peut s'inscrire dans la dynamique de toute société ou

communauté dont la cohésion s'explique par la présence ou l'identification d'un ennemi commun et puissant. Une fois que cet ennemi commun est éliminé ou neutralisé. les contradictions internes ressurgissent avec beaucoup plus d'acuité de sorte que les grands projets communautaires s'effritent et l'individualisme se réinstalle. C'est l'histoire des alliances ponctuelles explicites ou implicites entre des groupes antagoniques pour combattre un ennemi commun. Après la chute des Duvalier, la diaspora haïtienne reflète les mêmes luttes politiques stériles qui constituent le théâtre quotidien en Haïti. Viscéralement politisés, les Haïtiens ont développé des sensibilités politiques trop aiguisées, ce qui empêche toute cohésion interne. Pas étonnant que les Québécois d'origine haïtienne s'identifient comme partisans d'Aristide ou contre Aristide ou contre le gouvernement en place avec la même partisanerie que s'ils étaient en Haïti.

Ils sont aussi religieusement divisés, s'identifiant eux-mêmes comme des fils et filles de lumière alors que les autres sont perçus comme des fils et filles des ténèbres. En outre, d'autres maintiennent la division sociale entre les instruits et les non-instruits. La lutte éternelle des classes sociales continue entre ceux qui se disent d'origine bourgeoise haïtienne et ceux qui arrivent des quartiers populaires.

Les ONGs et leurs agendas particuliers.

Les ONGs haïtiano-québécoises intervenant auprès de la communauté haïtienne à Montréal sont une arme à double tranchant. D'un côté, elles offrent un service non négligeable à cette population en organisant des activités sociales, des formations, des conférences, des festivals, etc. Elles donnent une visibilité à la communauté. De l'autre côté, elles représentent un véritable handicap à la cohésion communautaire. Nous comptons plus de soixante organisations communautaires et chacune est très jalouse de son champ d'intervention et des subventions gouvernementales reçues.

Des leaders communautaires se plaignent de ce manque de concertation, de coopération et de communication entre les ONGs qui desservent la communauté haïtienne à Montréal. Les subventions qu'elles reçoivent dans le cadre de la politique interculturelle de l'État québécois jouent implicitement un rôle d'autocensure. Toute action concertée et à caractère politique peut mettre en danger leurs subventions, une source de revenus assez importante.

Les Églises et groupes religieux.

A l'instar des ONGs, les églises catholiques et protestantes, ainsi que les groupes religieux de prière sont aussi une arme à double tranchant. Dans un premier temps, ils représentent des lieux d'intégration citovenne. La réalité religieuse des Québécois et Québécoises d'origine haïtienne n'est pas différente de la réalité des autres religions afro-antillaises. Les Haïtiens et Haïtiennes sont réputés pour leur appartenance religieuse. Les Églises protestantes et les groupes religieux haïtiens sont nombreux. Bien que la Mission Notre-Dame représente

le lieu identitaire des catholiques, ils y viennent en plus grand nombre surtout pour les grandes fêtes, telles la fête du Sacré-Cœur de Marie et le Jour de l'An. Mais dans la pratique quotidienne, la grande masse des catholiques est disséminée dans plusieurs paroisses ethniques ou québécoises et y marque souvent leur présence en participant activement à la liturgie de leurs églises d'appartenance.

Viscéralement politisés, les Haïtiens ont développé des sensibilités politiques trop aiguisées, ce qui empêche toute cohésion interne.

Puisqu'on parle de la religion, on ne peut laisser de côté le vodou qui veut de plus en plus s'affirmer dans le monde religieux québécois. Bien que les temples et les bagui (formes d'autels, lieux sacrés où le vodouisant rend culte à son loa) soient maintenus secrets, connus seulement des initiés et des sympathisants, et même si les drapeaux symbolisant les loas et identifiant le temple vodou ne sont pas encore hissés au Québec, le vodou est bien présent dans la communauté haïtienne. Certains signes visibles dans certains quartiers de Montréal et la vente des produits réputés du vodou dans quelques boutiques haïtiennes confirment cette thèse.

Les Églises catholiques et protestantes, le vodou et les groupes « thérapeutico-spirituels » jouent certainement un rôle dans l'insertion citoyenne des Haïtiens dans la communauté d'accueil, mais ces organisations religieuses ne représentent pas moins un facteur de division de la diaspora haïtienne à Montréal. Elles se divisent en petits groupes fermés et les leaders sont jaloux de leur ascendance sur le groupe. Même la mission catholique n'échappe pas à cette division. Chacun se réclame d'un leader comme ce fut le cas au temps des premiers disciples qui se réclament de Paul, d'Apollo ou de Pierre. Mais aucun leader n'a la sagesse d'un saint Paul pour faire taire ces dissensions gratuites.

Les Églises catholiques et protestantes, le vodou et les groupes « thérapeutico-spirituels » jouent certainement un rôle dans l'insertion citoyenne des Haïtiens.

Décrochage scolaire, délinquance et gangs de rue.

Nous considérons le décrochage scolaire, la délinquance et les gangs de rue en un seul bloc parce que certains analystes semblent trouver une suite logique entre les trois. Ils arguent que les enfants décrocheurs deviennent plus vulnérables aux offres (économiques, affectives) des délinquants. Si tous ceux qui abandonnent l'école ne deviennent pas automatiquement des délinquants, tout délinquant n'abandonne pas non plus forcément l'école. Les gangs de rue seraient l'aboutissement de la délinquance juvénile. Voyons-en quelques causes.

Selon Pierre Toussaint⁶, 65 % de la population haïtienne née au Québec obtient un diplôme de fin d'études secondaires et post-secondaires contre 70 % des autres groupes. Par contre, seulement 45 % des jeunes qui arrivent d'Haïti parviennent à compléter des études secondaires. Ils arrivent avec des la-

cunes immenses. Mais il faut noter que cette relative réussite scolaire de 65 % par rapport à l'ensemble n'est pas toujours prise en compte au moment de parler des jeunes Québécois d'origine haïtienne à Montréal. Il faut aussi insister sur le fait que le phénomène juvénile relatif au décrochage scolaire n'est pas typique à la communauté haïtienne. Il est un phénomène global de toute la société québécoise. Cependant, les minorités ethniques en souffrent doublement à cause de leur faible structure organisationnelle et politique. Encore une fois, les raisons sont multiples qui ne peuvent être réduites à un seul problème d'adaptation culturelle, d'intégration sociale ou à la pauvreté. Nous pensons qu'il faudrait y voir un problème systémique.⁷

En ce qui concerne les gangs de rue, au lieu d'y voir un problème systémique, une question de quête de sens, une tendance existe à chercher des raisons tangentielles. Paul Dejean⁸, déjà en 1978, avait abordé le problème des jeunes dans le même sens, tout en mettant l'accent sur le choc des cultures. Dejean exprime, dans la citation suivante, sa compréhension de la réalité des jeunes Haïtiens et néo-Québécois qui reste d'une actualité criante. Il écrit :

« Nous avons noté que les deux dernières années ont marqué l'amorce de la reconstitution de nombreuses familles haïtiennes au Québec. Cette tendance, nous l'avons vu, est indiquée par la courbe croissante des immigrants parrainés. Dans beaucoup de cas, les enfants qui viennent rejoindre leur père et mère, avaient été confiés à leurs grands-parents,

à un oncle, une tante, une marraine, des cousins ou des amis. Même si l'on a souvent relevé, dans le milieu haïtien, en Haïti, une propension à gâter l'enfant dont les parents sont partis à l'étranger, le contraire n'est pas rare ... les tuteurs font parfois montre d'une excessive sévérité. »

Par conséquent

« [...] devra s'opérer un changement radical vis-à-vis de la place faite, dans l'éducation des enfants maltraités, aux châtiments corporels. Ayant appris que la loi, ici, protège les enfants maltraités, bien des enfants n'acceptent plus aisément la contrainte physique comme méthode pédagogique. Une connaissance imparfaite des mentalités et des gens fera que des organismes de protection de jeunes auront souvent du mal à faire la part, dans le comportement de certains parents haïtiens, de ce qui est mauvais traitement et de ce qui, dans l'esprit de ces parents, n'est qu'exercice normal de leur légitime autorité, pour le bien de leurs enfants et sans ingérence externe indue. »

Et prophétiquement il ajoute:

« On a constaté que de jeunes Haïtiens assimilaient assez rapidement les travers répandus dans les groupes de leur âge : oisiveté délinquante, usage de drogues, et autres habitudes de ce genre. Même si ce phénomène n'a pas atteint une intensité inquiétante, il n'en demeure pas moins que tout doit être mis en œuvre pour empêcher qu'il ne s'aggrave ».

Élisabeth Garant ajoute la précarité économique à laquelle fait face la communauté haïtienne comme possible cause de cette délinquance juvénile. Elle observe que :

« Le tiraillement continuel entre l'intégration ici et la solidarité avec ceux qu'on a laissés en Haïti est souvent vécu comme une souffrance et même un frein. [En effet,] les transferts sont énormes...et cela a des conséquences [néfastes] pour les familles ici, [car] l'argent envoyé là-bas...implique des privations importantes pour tous les membres de la famille ».9

L'observation d'Élisabeth Garant nous renvoie à ce phénomène plutôt global caractérisant la migration moderne, le phénomène du transnationalisme, que nous allons brièvement expliquer en conclusion. Nous pensons que le problème de la délinquance juvénile et des gangs de rue est un phénomène social et moderne caractérisant toute société dont la politique économique est basée sur l'exploitation de la force du travail de la majorité de ses membres au profit d'une minorité, et non sur leur développement intégral. Ce phénomène est la conséquence logique de l'exclusion d'une partie de la société et la perte des valeurs de base, familiales et communautaires.

Dans les mégapoles modernes, dépendantes de la main-d'œuvre migrante, les causes de l'exclusion sociale sont multiples (langue, racisme, niveau de scolarité, statut, salaire de subsistance). Mais à Montréal, ce phénomène est eth-

nicisé, qui dit « gangs de rue » dit « jeunes haïtiens » (et jeunes noirs en général), et géographiquement localisé, à Montréal-Nord. Le profilage racial, dans les écoles, dans les centres d'achat, dans les églises et dans les institutions privées et publiques nourrissent la désintégration et, par voie de conséquence, la délinguance. Les jeunes Haïtiens sont stigmatisés. La tendance est de fuir le plus loin possible de Montréal-Nord ou de prendre la nationalité antillaise ou autre comme solution éphémère mais pas moins dramatique de sa situation. Car, à la longue, les jeunes doivent composer avec leur identité, leur origine, donc leur histoire.

Quelques réponses de la communauté haïtienne

La réalité plus ou moins sombre ou négative de la communauté haïtienne provoque plusieurs réactions. Il y a ceux et celles qui la fuient en changeant leur identité, quartiers et amis. D'autres essaient de rendre moins sombre cette réalité. C'est ainsi que surgit un mouvement plus ou moins timide qui tend à publiciser les grands événements qui valorisent les apports des Haïtiens à l'histoire sociale et scientifique du Québec. Les grandes figures sont mises en exergue. Ce mouvement qui inclut plusieurs associations, dont AIHC (Association des ingénieurs et scientifiques haitiano-canadiens), veut projeter une image positive des Haïtiens vivant au Canada, et participe activement à la promotion des carrières scientifiques et au leadership des Haïtiens, surtout des jeunes.

Par contre, ces modèles ne sont pas toujours bien reçus par les jeunes qui sont très critiques des enjeux de classe qui ont cours ici comme en Haïti. Un autre danger de ce procédé réside dans le fait que la majorité de ces grands hommes et grandes femmes haïtiens peut clamer haut et fort que sa réussite est le fruit d'efforts personnels et qu'elle n'a pas eu besoin de la communauté haïtienne pour y arriver. En définitive, ces grandes figures peuvent paradoxalement créer l'illusion d'une réussite personnelle complètement indépendante de la communauté ethnique d'origine.

Le profilage racial dans les écoles, dans les centres d'achats, dans les églises et dans les institutions privées et publiques nourrit la désintégration.

C'est dans cette optique que l'on peut se demander si toutes ces figures, souvent citées pour rehausser la dignité de la communauté haïtienne, sont vraiment représentatives de la lutte communautaire haïtienne. On peut à juste titre demander quelles ont été, de la part de ces remarquables personnes, leurs implications explicites au sein de la communauté haïtienne dans sa lutte quotidienne pour se faire une place dans cette société d'accueil souvent hostile. Dans une autre perspective, cela peut créer un effet contraire en renforçant la même lutte des classes qui sévit en Haïti depuis le lendemain de l'indépendance. Ceux qui font la promotion de ces figures peuvent perpétuer ce clivage social en insistant sur ces réussites personnelles, en minimisant les liens de solidarité et les autres formes de valeurs communautaires.

Si, par souci d'un certain réalisme social, nous acceptons le fait que les immigrants qui arrivent avec un niveau de scolarité plus élevé et ceux aui ont fréquenté des écoles sérieuses en Haïti ont une plus grande chance de réussir dans la société d'accueil, nous devons croire que l'intégration sociale dans la société québécoise est un processus double. L'intégration doit être simultanément ad intra et ad extra. Le paysan haïtien, l'étudiant ou le professionnel haïtien, qui trouve une communauté intégrée en arrivant au Québec, se sent accueilli et bien orienté par ses frères et sœurs haïtiens. Il se sent beaucoup plus en sécurité pour affronter les difficultés inhérentes à tout processus d'intégration dans une culture et une réalité étrangères.

Ce sont les gouvernements des pays d'accueil qui promeuvent ou encouragent une plus grande responsabilité de la diaspora haïtienne envers son pays d'origine.

Une approche prometteuse: les États généraux

Comme nous l'avons signalé, et nous insistons, les États généraux de la communauté haïtienne convoqués par le Conseil national des citoyens et citoyennes d'origine haïtienne (CONACOH) ont été une très bonne initiative. Ce fut l'occasion d'élaborer un plan d'action qui s'étend sur cinq ans, c'est-à-dire de 2007 à 2012, un plan qui vise à :

a. améliorer le cadre de vie des citoyens et citoyennes d'origine haïtienne au Québec et au Canada:

- b. soutenir l'exercice de leurs droits démocratiques et leur épanouissement:
- c. assurer une plus grande participation des citoyennes et citoyens d'origine haïtienne dans les institutions publiques communes et les instances de concertation.

Dans la perspective d'une intégration de la communauté haïtienne dans la société québécoise, ce plan porté à terme peut grandement contribuer à améliorer la situation de ladite communauté. Mais la question surgit concernant les mécanismes mis sur pied pour l'exécution de ce plan. En effet, dans quelle mesure ce plan concerne-t-il toutes les organisations communautaires, toutes les associations, toutes les églises haïtiennes et tous les vodouisants?

La transnationalisation

Le phénomène de « transnation » est typique de tous les groupes immigrants importants qui continuent de maintenir une relation avec leur pays d'origine. On peut parler des Juifs, des Salvadoriens, des Turcs et des Haïtiens qui nourrissent une relation assez spéciale avec leur pays d'origine. Pour les Haïtiens du Québec, ce phénomène social et transnational est apparu dès l'origine de la migration haïtienne vers l'Amérique du Nord.

Pour mieux appréhender ce phénomène, on pourrait le diviser en quatre périodes. Les premières générations d'étudiants entre 1930-1960 au Québec se conver-

tissent en défenseurs d'Haïti à l'étranger en faisant la promotion du tourisme et de la culture haïtienne. Les années 1960 à 1990 sont marquées par une lutte politique contre le régime des Duvalier et les néo-duvaliéristes. De 1990 à 2004, la diaspora haïtienne est préoccupée par la stabilisation politique et sociale en Haïti. Les ONGs constituant le ROCAHD appuyées par le gouvernement canadien jouaient en partie ce rôle social par la promotion des petits projets sociaux dans les villes et villages d'origine des immigrants. Du point de vue politique, on n'est pas près d'oublier la grande mobilisation politique de la diaspora haïtienne contre les putschistes militaires en 1991, mais aussi la division politique de cette même diaspora autour de la chute d'Aristide en 2004. Durant la dernière période, de 2004 à nos jours, l'emphase est mise sur la stabilité sociale et économique. La lutte se distingue alors par son aspect organisationnel, par ses revendications constitutionnelles afin de changer les lois haïtiennes interdisant une pleine participation des Haïtiens de la diaspora dans les affaires en Haïti.

D'autre part, on assiste aussi à un phénomène nouveau. Ce sont les gouvernements des pays d'accueil qui promeuvent ou encouragent une plus grande responsabilité de la diaspora haïtienne envers leur pays d'origine. Cette dernière période est rythmée par plusieurs rencontres de grande envergure de la diaspora haïtienne au Québec et aux États-Unis. La dernière convoquée par la Ligue haïtienne en Floride, autour du thème « Congrès pour l'unité de la diaspora haïtienne »,avait lieu

au début du mois d'août 2009, justement pour réfléchir sur toutes les initiatives de la diaspora haïtienne en général et les canaliser à partir d'une vision commune de développement durable en Haïti. Ces émigrés arrivaient de partout pour prendre part à ce congrès : de l'Afrique, de l'Amérique latine et des Caraïbes, notamment de Santo Domingo.

Il faudrait voir et analyser en profondeur les vrais enjeux sociaux, politiques, économiques, juridiques et constitutionnels qu'implique ce mouvement en Haïti. Mais ce qui nous intéresse ici, c'est l'influence que cette donne peut avoir dans l'intégration de la diaspora haïtienne dans la société d'accueil, plus particulièrement au Québec. Quel est l'impact dans l'intégration symbolique de la deuxième ou la troisième génération si toute l'attention est focalisée sur Haïti, si tous les plans et toutes les planifications à long terme mettent Haïti en priorité? Quelqu'un a dit que le patrimoine joue un rôle intégrateur d'une communauté alors que l'organisation politique et économique de cette dernière sert d'interface à une société multiethnique, comme celle du Québec. Dans quelle mesure ce phénomène de la transnationalisation de la diaspora haïtienne peut-il contribuer à la création de ce patrimoine et au renforcement politique de la communauté haïtienne? Ce sont-là des questions qui surgissent et qui demeurent malheureusement sans réponse. Mais elles nous donnent une idée de la complexité du travail à réaliser auprès et avec la communauté haïtienne au Québec. <

- 1 Cet article résume les principaux éléments d'un document plus complet. Ce document est disponible en ligne sur le site de *Vivre ensemble* à l'adresse suivante: www.cjf.qc.ca/ve/bulletin
- 2 L'auteur, jésuite, était, jusqu'à mars 2010, chercheur au CJF. Depuis, il est directeur de *Foi et joie* en Haïti.

- 3 Icart, Jean Claude 2004, « Le Québec et Haïti : une histoire ancienne », *Cap-aux-Diamants*. La revue d'histoire du Québec, vol. 79.
- 4 Dejean, Paul 1978, *Les Haïtiens au Québec*, Montréal, Les Presses de l'Université de Québec.
- 5 Icart, Lyonel 2006, « Haïti-en-Québec, note pour une Histoire » *Ethnologie*, vol. 28, no. 1.
- 6 Pierre Toussaint, directeur du laboratoire de gestion de l'organisation scolaire de l'UQAM. Propos tenus lors d'une entrevue diffusée au téléjournal de Radio-Canada, le 19 avril 2007.
- 7 Un article, dans ce même bulletin, écrit par Jean-Claude Icart traite de cet enjeu.
- 8 Dejean, Paul 1978, *Les Haïtiens au Québec*, Montréal, Les Presses de l'Université de Québec.
- 9 Garant, Élisabeth, 2008 « Situation de la communauté haïtienne au Québec », Communication au cours de la réunion du Réseau des flux migratoires des Caraïbes, Santiago, RD, p. 8.

Quelques données statistiques

- Si on extrapole les chiffres du recensement de 2001, la communauté haïtienne compterait environ 130 000 membres, essentiellement concentrés au Québec;
- Près de la moitié de la communauté a moins de 25 ans (le 1/3 pour la population totale);
- Sur l'ensemble des membres de cette communauté, un peu plus de deux personnes sur cinq (41,1 %) sont nées au Québec et plus de la moitié (57,4 %) à l'étranger;
- La communauté haïtienne représente 48% de l'ensemble des communautés noires;
- Plus de la moitié des personnes (58,8 %) sont catholiques et 31,7 % sont de protestants (à noter que nous n'avons aucune donnée sur le nombre de personnes pratiquant le vodou);
- La communauté haïtienne compte plus de femmes (54 %) que d'hommes (46 %);
- Notons que 20% des adultes de 25 ans et plus appartiennent au groupe des monoparentaux (6% dans la population en général);
- Concernant la population haïtienne hors Québec, elle se répartit comme suit : Hull-Ottawa (environ 10 000), Vancouver (150), Winnipeg (50) et Toronto (entre 10 000 et 15 000);
- Par ailleurs, Haïti continue à être un des principaux pays de demandeurs d'asile. En 2007, (3 220) et en 2008 (4 246), ce qui représente un nombre important, soit 11,5 % de l'ensemble des demandes au Canada.

Source: Ambroise D. Gabriel, En vue de l'action : portrait de la communauté haîtienne au Québec, 2009.